

Fête de la musique autorisée aux privilégiés, interdite aux gueux du Morbihan !

écrit par Christine Tasin | 19 juin 2021



Les préfets bretons veulent interdire la tenue d'une grosse rave-party ce week-end (Illustration). AMAR TAOUALIT/REUTERS

Ça continue ! Après le scandale de l'exemption de couvre-feu pour match de tennis de Roland Garros pendant qu'aux Invalides on douchait le peuple dansant, la fête de musique 2021 sent elle aussi son 1789 ! Entre ceux qui n'ont pas de pain et ceux qui se gavent de brioche, le fossé s'élargit chaque jour davantage.

On a appris qu'il y aurait bien fête de la musique à l'Elysée mais que partout ailleurs la dite fête serait autorisée en plein air mais pas dans les bars.

Gros son et grosses têtes d'affiche, promet la présidence.

[Emmanuel Macron](#) a annoncé jeudi la tenue d'un concert à l'Élysée le 21 juin, à l'occasion de la [Fête de la musique](#). Selon ses dires il s'agira de « musique électro » avec « des DJ », dont [Jean-Michel Jarret](#) et Cerrone.

Le président de la République a précisé en marge d'un déplacement dans [l'Aisne](#) que l'événement aurait lieu en « respectant les règles décidées par ailleurs, avec les contraintes sanitaires de jauge, de distance, assis ».

<https://www.20minutes.fr/societe/3064491-20210617-fete-musique-2021-concert-electro-lieu-elysee-annonce-emmanuel-macron>

Jeudi soir Bachelot a déclaré à rebours que les concerts seraient possibles dans les bars et restaurants, se fichant complètement de contredire son administration. Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

□ *“Les concerts seront possibles dans les bars et les restaurants pour la fête de la musique.”*

Annonce exclusive de [@R_Bachelot](#) dans [#VIPol](#) sur [#franceinfo](#) canal 27. pic.twitter.com/RE3IGGB9hX

– *franceinfo plus (@franceinfoplus)* [June 17, 2021](#)

<https://www.leparisien.fr/societe/sante/covid-19-jour-j-pour-l-e-bac-2021-et-la-fin-du-masque-en-exterieur-suivez-notre-direct-17-06-2021-RDZA7EM305AF5FVPU0EGR4ADTM.php>

Mais, dans le même temps, un territoire est puni tout le week-end, la Bretagne, privée du droit de chanter, danser, festoyer, faire de la musique... par ses Préfets, la voix de son maître ! Et tout cela, je vous le donne en mille, parce que ces couillons sont incapables d'interdire une rave party.

Les courageux préfets de 3 départements, Côte d'Armor, Finistère et Morbihan se battent contre une rave party annoncée pour ce week-end. Ils ne veulent absolument pas qu'elle ait lieu, pour de mauvaises raisons puisqu'il s'agit encore une fois d'histoires de masque, distances barrières et autres conneries sans objet et moins que jamais puisqu'on est à la fin de la vague qui s'éteint naturellement. Moi les rave party ça me dérange car des rassemblements qui se font sans autorisation le plus souvent, sur des terrains squattés qui sont laissés à l'état de poubelle et où ça sniffe, se drogue... je serais effectivement pour les interdire, c'est une décadence indigne de notre pays. Mais c'est un autre débat.

Les autorités ne veulent donc pas de rave party en Bretagne ce week-end. Et donc toute la Bretagne (ou presque) est interdite de répétitions pour la fête de la musique, puisqu'il n'est pas possible de transporter du matériel de sono. On peut supposer que, comme l'été dernier, ils vont même vérifier le contenu des coffres, à la recherche de la moindre guitare dissidente ! Quel aveu et d'impuissance et de tentation totalitaire sur les Français de base, ceux qui respectent la loi et qui, parce qu'on ne craint pas de leur part voitures brûlées et autres mortiers pétards, sont enfermés !

Les préfets bretons se sont mobilisés et concertés pour empêcher la venue de « teufeurs » ce dernier week-end avant la fin officielle du couvre-feu, ce dimanche. Ainsi à l'instar des préfets des Côtes-d'Armor et du Finistère, celui du Morbihan, Joël Mathurin, a annoncé l'interdiction de tout rassemblement festif, à caractère musical, dans le Morbihan du vendredi 18 juin (16 heures) au mardi 22 juin (8 heures) rapporte le Télégramme [ce vendredi soir](#).

Face au risque de rave-party, il est également interdit de transporter, dans son véhicule, et donc de circuler avec du matériel de « sound system », « susceptible d'être utilisé pour une manifestation non autorisée, sur l'ensemble du réseau routier (réseau national et réseau secondaire) » a précisé le

préfet du département breton. Une décision prise alors qu'une potentielle rave-party, « pouvant regrouper plusieurs milliers de participants », est susceptible de se dérouler ce week-end dans la région. [Le souvenir de l'incroyable rave-party du dernier réveillon en Bretagne est encore vivace.](https://www.leparisien.fr/faits-divers/bretagne-les-rassemblements-festifs-a-caractere-musical-interdits-pour-le-week-end-dans-3-departements-18-06-2021-LFBDPGEHOBHENHQPSSXAKD3PYU.php)

<https://www.leparisien.fr/faits-divers/bretagne-les-rassemblements-festifs-a-caractere-musical-interdits-pour-le-week-end-dans-3-departements-18-06-2021-LFBDPGEHOBHENHQPSSXAKD3PYU.php>

Mais cela ne suffisait pas...

Encore plus scandaleux le nouveau Préfet du Morbihan, Joël Mathurin qui a l'air aussi ouvert et imaginatif que l'ancien qui avait interdit la vente d'alcool pendant la confinement a prolongé la décision jusqu'au 22 juin, incluant ainsi la fête de la musique dans son arrêté préfectoral !

Pas de fête de la musique pour les Morbihanais, donc ! Qu'eût-il fait si l'Elysée était sis dans le Morbihan ?

Quand je vous dis que tout cela a un air de 1789. Comme jadis le bon peuple crevant de faim voyait passer les carrosses des poudrés qui se rendaient à un repas composé de hors d'oeuvre multiples, de 3 potages, 3 poissons, 3 rôtis, fruits, fromages, desserts...

La comparaison que je fais n'est ni ridicule ni anodine, elle est symbolique.

Et elle éclate encore plus aux yeux avec la dictature sanitaire qui, depuis un an et demi, montre à l'envi tout le mépris de la caste pour les Sans-dents, mais pas que, pour les Français moyens en général. Les uns, députés, journalistes, ministres, juges... ayant toujours leur cantine à disposition, avec une entrée réservée et dissimulée quand les autres ont été privés pendant des mois de pouvoir boire le moindre verre en terrasse. Les uns, snobinards amateurs de tennis, obtenant des dérogations pour le couvre-feu pendant que les supporters

de foot, cette plèbe amateur de bière, étaient interdits de voir les matchs, joués dans des stades vides... On a même vu, quand ça a commencé à se débloquer, des matchs avec des tribunes réservées aux non vaccinés, ces lépreux de 2021. Ont-ils jamais osé faire cet affront aux spectateurs de Roland Garros, leur demander leur certificat de vaccination ? C'eût peut-être été inutile, cette majorité de bobos parisiens étant sans doute acquise à ce sésame permettant de faire partie du troupeau.

Je suis curieuse de savoir si les Bretons vont finir par ouvrir les yeux et voter, enfin, autre chose que socialaud demain !!!